

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
ARRONDISSEMENT DE MEAUX  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU PAYS DE L'OURCQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DU PRESIDENT

**Référence : 2023-07/01**

Nous, Pierre EELBODE, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de l'Ourcq,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5211-3 et L2131-2,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale en date du 04/11/2020, référencée 2020-11/06 et portant sur la délégation d'attributions au Président.

**DÉCIDONS**

**Article 1 : Objet**

Signer les actes ci-après référencés, pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2023 :

Numéro	Objet	Fournisseur	Montant en € HT	Date
2023-130	Sortie famille au Musée de la Grande Guerre à Meaux	MUSEE DE LA GRANDE GUERRE	80,00 €	05/06/2023
2023-134	Commande pour la crèche - repas	LABORATOIRES RIVADIS	197,36 €	08/06/2023
2023-142	Dépliants 2 volets "Espace Familles"	IMPRIMERIE LE RÉVEIL DE LA MARNE	486,00 €	19/06/2023
2023-146	Mise à jour du document unique CIAS	POINT ORG SECURITE	1 410,75 €	26/06/2023

**Article 2 : Ampliation**

Le Président et le Receveur du Centre Intercommunal d'Action Sociale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Meaux,
- Madame le Receveur du Centre Intercommunal d'Action Sociale,

Fait à Ocquerre, le 03/07/2023

Pierre EELBODE

